

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26115</p>
---	---	--

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean-François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pouvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Demande de subvention 2026 au titre des travaux sur les bâtiments d'archives à la DRAC : construction d'un bâtiment mutualisé pour les Archives Municipales et Communautaires

Depuis juin 2023, le service des archives municipales de Bressuire est installé dans des locaux ne garantissant pas une conservation et une consultation satisfaisantes des documents. Afin d'y remédier, la ville a engagé un projet de construction d'un nouveau bâtiment répondant aux normes techniques et fonctionnelles.

Le site retenu est celui de l'ancienne école Jules Ferry, libre depuis 2022. Situé au 17 boulevard de la République, il offre un emplacement central et adapté à l'usage.

Dans un esprit de mutualisation, la ville a proposé à l'Agglomération du Bocage Bressuirais de s'associer au projet, collaboration validée en 2024.

A la suite de l'étude de faisabilité, la solution de démolition/reconstruction a été retenue. Le futur bâtiment, d'environ 700 m², comprendra un hall d'accueil, une salle de lecture polyvalente, des bureaux, des espaces de travail, des zones de conservation et une salle de pause.

Ce projet vise à garantir une conservation optimale des documents, à offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil, à anticiper la saturation des locaux actuels. Il permettra également de renforcer la visibilité du service et de développer les activités culturelles et pédagogiques.

Le montant total de l'opération s'élève à 2 481 750 € HT (chiffrage phase APD). La municipalité va solliciter une aide de 534 300 € au titre des travaux sur les bâtiments d'archives.

Afin de financer ce projet, les aides suivantes seront demandées :

- FEDER ;
- DRAC ;
- DSIL ;
- Fonds vert ;
- Fonds de concours de l'agglomération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

Municipal décide :
 079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_115-DE
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de réception préfecture : 21/05/2026

21 MAI 2026

- D'AUTORISER Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre des travaux sur les bâtiments d'archives-d'un montant de 534 300 € auprès des services de la DRAC.
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_115-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026